



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

inpi
FRANCE



PALMARÈS RÉGIONAL

DES DÉPOSANTS

DE BREVETS À L'INPI

2024

INTRODUCTION

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) a publié en mars 2025 son classement annuel des 50 principaux déposants de brevets pour l'année 2024, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Cette analyse met en lumière les entreprises les plus actives en matière d'innovation technologique sur le territoire national, le dépôt de brevets étant largement reconnu comme un indicateur important de la capacité des organisations à produire de la connaissance.

Afin de mieux saisir la dynamique d'innovation à l'échelle territoriale, l'INPI propose également les classements régionaux présentés dans ce rapport. Ces derniers permettent d'identifier les acteurs économiques qui, dans chaque région de la France métropolitaine, participent activement au développement technologique à travers le dépôt de brevets : grandes entreprises, PME, ETI, établissements publics ou sociétés à participation publique majoritaire.

Comme les années précédentes, l'analyse régionale repose sur une méthode consistant à se baser non pas sur l'adresse du déposant (généralement celle du siège social, qui a tendance à être plus souvent situé en Île-de-France, notamment pour les grands groupes), mais sur celle de l'inventeur telle que déclarée dans la demande de brevet. Ce choix méthodologique permet de mieux localiser géographiquement l'origine effective de l'invention, en limitant les biais statistiques induits par la concentration administrative des sièges sociaux.

En tant qu'actifs immatériels, les brevets offrent des droits exclusifs d'exploitation sur des inventions techniques, pour une durée déterminée. Leur obtention est conditionnée par une démarche de dépôt, auprès d'un office national ou international. Ce processus confère aux brevets le statut d'indicateur fiable de la capacité d'innovation et de création technologique des entreprises et institutions. Leur délivrance constitue par ailleurs une reconnaissance de la nouveauté et de l'activité inventive des solutions proposées, soulignant ainsi les compétences et le savoir-faire de leurs inventeurs.

Ce document est réalisé par l'INPI. Il est protégé par le droit d'auteur. Sa reproduction et son utilisation sont autorisées à des fins non commerciales, à condition de citer la source comme suit : « Palmarès régional des déposants de brevets à l'INPI 2024 », INPI, Septembre 2025.

SOMMAIRE

01	FRANCE PAR RÉGION	4
02	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	6
03	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	9
04	BRETAGNE	11
05	CENTRE-VAL DE LOIRE	14
06	GRAND EST	17
07	HAUTS-DE-FRANCE	19
08	ÎLE-DE-FRANCE	22
09	NORMANDIE	25
10	NOUVELLE-AQUITAINE	28
11	OCCITANIE	31
12	PAYS DE LA LOIRE	33
13	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	36

ANNEXE : MÉTHODOLOGIE	39
-----------------------------	----

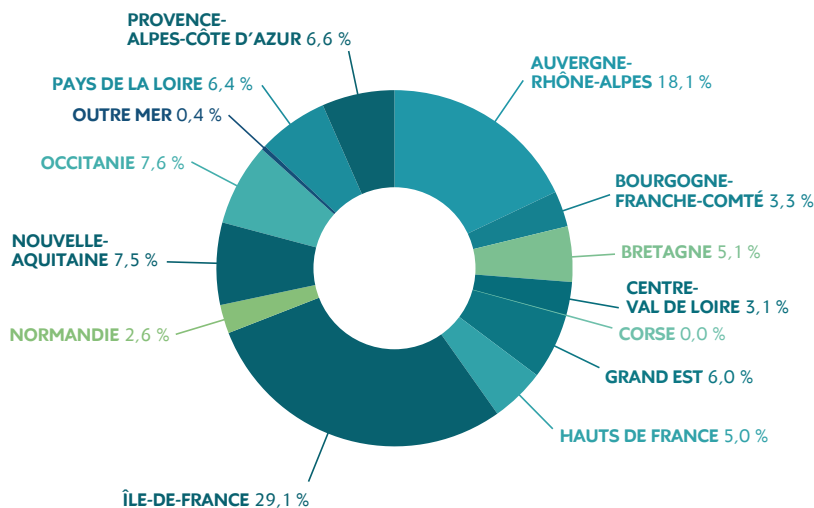


FRANCE PAR RÉGION

En 2024, 13 139 demandes de brevet ont été publiées à l'INPI. Les personnes morales ont déposé 93,5 % de ces demandes. Cela représente 2 997 personnes morales distinctes, ayant désigné 21 952 inventeurs.

Avec près de 30 % des déposants, l'Île-de-France se classe en tête des régions en nombre de personnes morales¹ déposant des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024. Près d'un déposant sur cinq se trouvent en Auvergne-Rhône-Alpes. L'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine occupent les troisième et quatrième places avec respectivement 7,6 % et 7,5 % des déposants, soit près de 175 acteurs économiques.

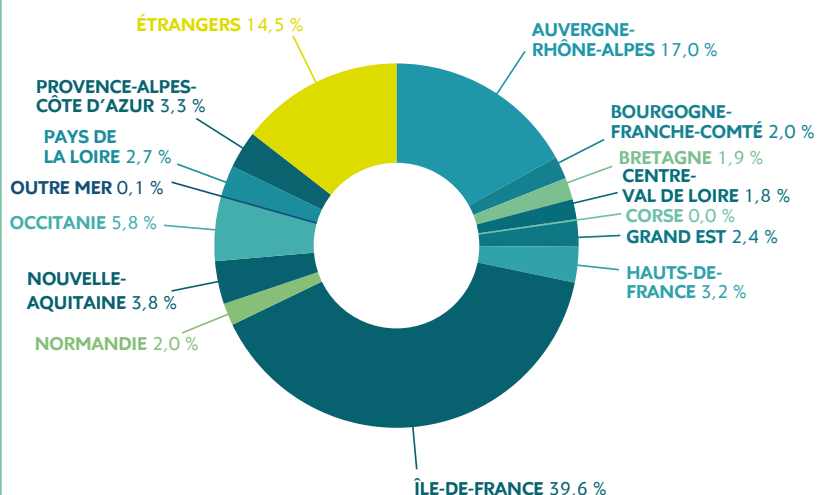
RÉPARTITION RÉGIONALE DES DÉPOSANTS DES DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



SOURCE ET TRAITEMENT INPI 2025



RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVENTEURS DES DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



SOURCE ET TRAITEMENT INPI 2025



L'Île-de-France se place également en tête des régions en nombre d'inventeurs à l'origine des demandes de brevet de personnes morales publiées à l'INPI en 2024. Elle concentre en effet près de 40 % des inventeurs désignés. La région Auvergne-Rhône Alpes abrite près d'un inventeur désigné sur cinq. Enfin, on dénombre près de 3 200 inventeurs désignés localisés hors de France.

¹ Sont comptabilisées les déposants personnes morales dont l'adresse est en France.

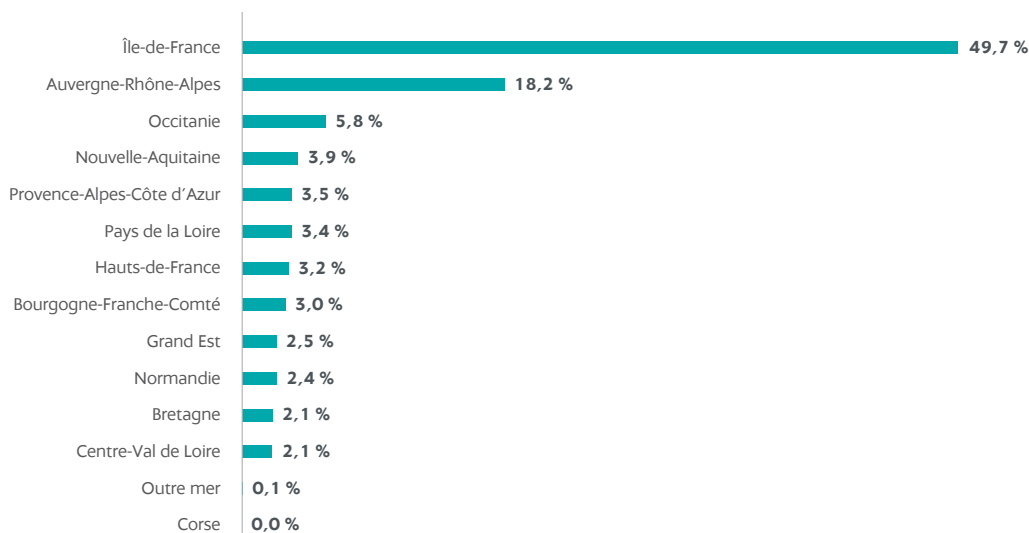


FRANCE PAR RÉGION - SUITE

L'Île-de-France se positionne en tête du classement des régions avec près de la moitié des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 pour lesquelles au moins

un inventeur y est désigné, près de cinq points de plus qu'en 2023.

RÉPARTITION DES DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024 SELON LA RÉGION DES INVENTEURS



Note de lecture : 49,7 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 émanant des déposants personnes morales proviennent d'inventeurs localisés dans la région Île-de-France.
Les pourcentages sont calculés sur les valeurs fractionnaires (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Dans la suite de ce document, l'INPI établit des classements régionaux ainsi que des focus dédiés aux PME et aux ETI locales qui contribuent, par des brevets, à la production de connaissance, au développement d'innovations techniques et à la création de valeur.

L'analyse de ces classements révèle que :

- Comme l'an passé, le Centre national de la recherche scientifique figure dans les classements des douze régions françaises.
- Stellantis est présent dans les TOP de dix régions sur douze. Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), Forvia et Thales le sont dans sept régions.
- Quatre grandes entreprises (Groupe Arkema, Groupe Valeo, STMicroelectronics et TotalEnergies) se classent dans quatre à six des TOP des douze régions françaises.
- Les ETI et les PME sont également présentes dans les TOP de nombreuses régions :

- En Auvergne-Rhône-Alpes (Soitec), Bourgogne-Franche-Comté (Adhex Technologies, Dental Monitoring, Urgo Recherche Innovation et Développement), Bretagne (Delta Dore), Grand Est (Exel Industries, Ferco), Hauts-de-France (Exotec, Poclain Hydraulics Industrie), Île-de-France (Gaztransport et Technigaz (GTT)), Pays de la Loire (Cogelec) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Smart Packaging Solutions), pour les ETI ;
- En Bourgogne-Franche-Comté (Moving Magnet Technologies), Bretagne (B<>COM), Grand Est (Inovame), Normandie (Lucibel SA) et Pays de la Loire (Dabireau Business, PA.Cotte SA), pour les PME.

Les classements des régions Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Grand Est et Pays de la Loire offrent une belle représentation des quatre catégories de personnes morales, à savoir les établissements publics, les grandes entreprises privées ou détenues majoritairement par l'État, les PME et les ETI.



Auvergne-Rhône-Alpes

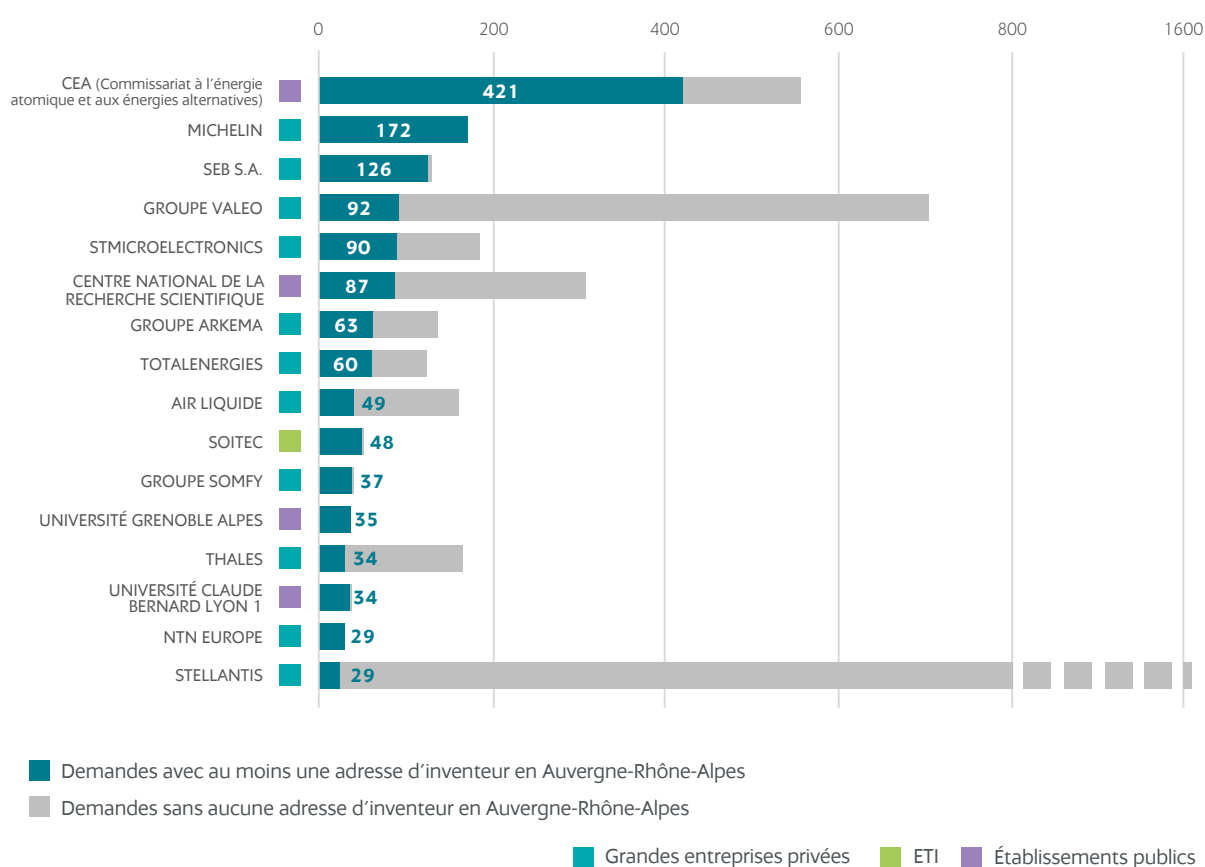
En 2024, 2 059 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur ces 2 059 demandes, 1 954, soit 94,9 %, sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en

baisse de 2,4 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 18,2 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

Auvergne-Rhône-Alpes : Classement des principaux déposants, personnes morales, contributeurs aux demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 421 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom du CEA, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Auvergne-Rhône-Alpes.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) occupe le premier rang (421 demandes) suivi de Michelin (172 demandes) et de SEB S.A. (126 demandes).

Comme l'an passé, les établissements publics sont bien représentés dans ce classement avec le CEA, le CNRS

et deux universités, Grenoble Alpes et Claude Bernard Lyon 1.

Ce TOP comporte une unique ETI : Soitec, comme l'an passé.

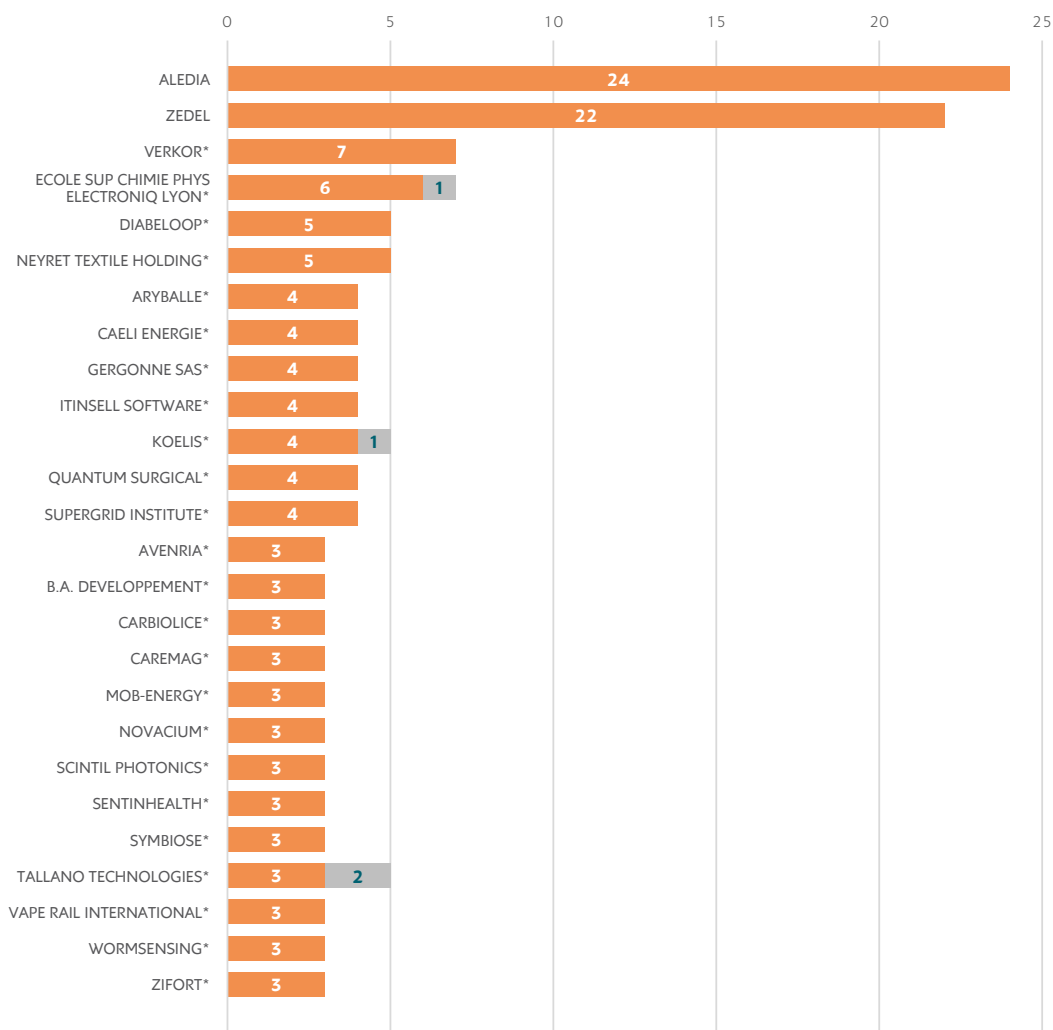
Les grandes entreprises NTN Europe, Stellantis et Thales rejoignent les acteurs présents dans l'édition précédente.



Auvergne-Rhône-Alpes - suite

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024

Auvergne-Rhône-Alpes : Classement des principales PME contributrices aux demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Auvergne-Rhône-Alpes

■ Demandes sans aucune adresse d'inventeur en Auvergne-Rhône-Alpes

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 24 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Aledia, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Auvergne-Rhône-Alpes.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025





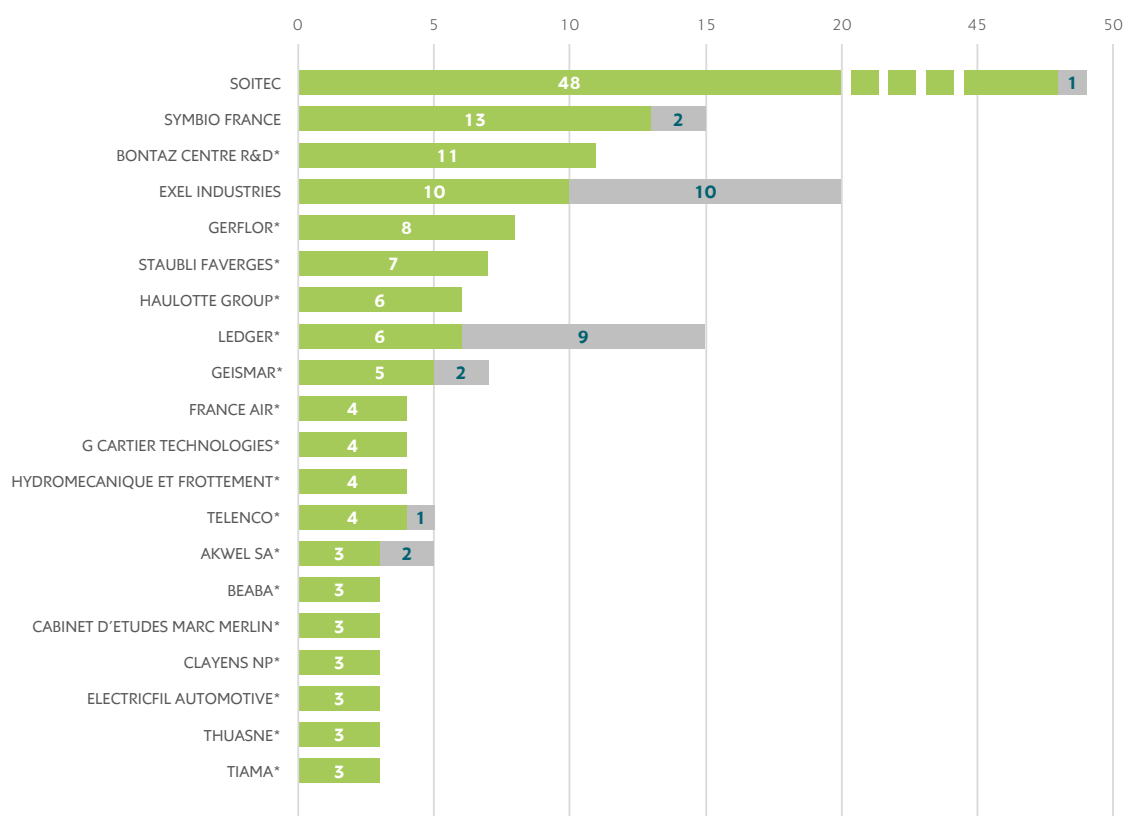
Auvergne-Rhône-Alpes - suite

Les PME sont nombreuses dans le classement² des PME détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes : Aledia en est la première avec 24 demandes, et treize PME apparaissent dans ce classement pour avoir chacune trois demandes publiées par l'INPI en 2024, avec au moins un inventeur

domicilié dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'école supérieure de chimie physique et électronique de Lyon, connue sous le nom de CPE Lyon est un établissement d'enseignement supérieur privé qui remplit les conditions de catégorisation des PME. Elle apparaît dans ce classement, comme dans l'édition précédente.

Auvergne-Rhône-Alpes : Classement des principales ETI contributrices aux demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024



■ Demandses avec au moins une adresse d'inventeur en Auvergne-Rhône-Alpes

■ Demandses sans aucune adresse d'inventeur en Auvergne-Rhône-Alpes

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 48 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Soitec, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Auvergne-Rhône-Alpes.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Le tissu des ETI innovantes est dense en Auvergne-Rhône-Alpes : vingt ETI³ figurent dans le classement des ETI détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI

en 2024 avec au moins un inventeur domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes, avec Soitec à la première place (48 demandes).

2 Bien que n'ayant aucun établissement en région Auvergne-Rhône-Alpes,

► la PME Quantum Surgical figure dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Auvergne-Rhône-Alpes ;

► les PME Symbiose et Tallano Technologies y figurent du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Auvergne-Rhône-Alpes et en raison d'un co-dépôt avec un déposant localisé en Auvergne-Rhône-Alpes, selon l'adresse d'au moins un inventeur (CEA pour Symbiose et Akwel pour Tallano Technologies).

3 Bien que n'ayant aucun établissement en région Auvergne-Rhône-Alpes, les ETI EXEL Industries et Geismar figurent dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Auvergne-Rhône-Alpes.



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

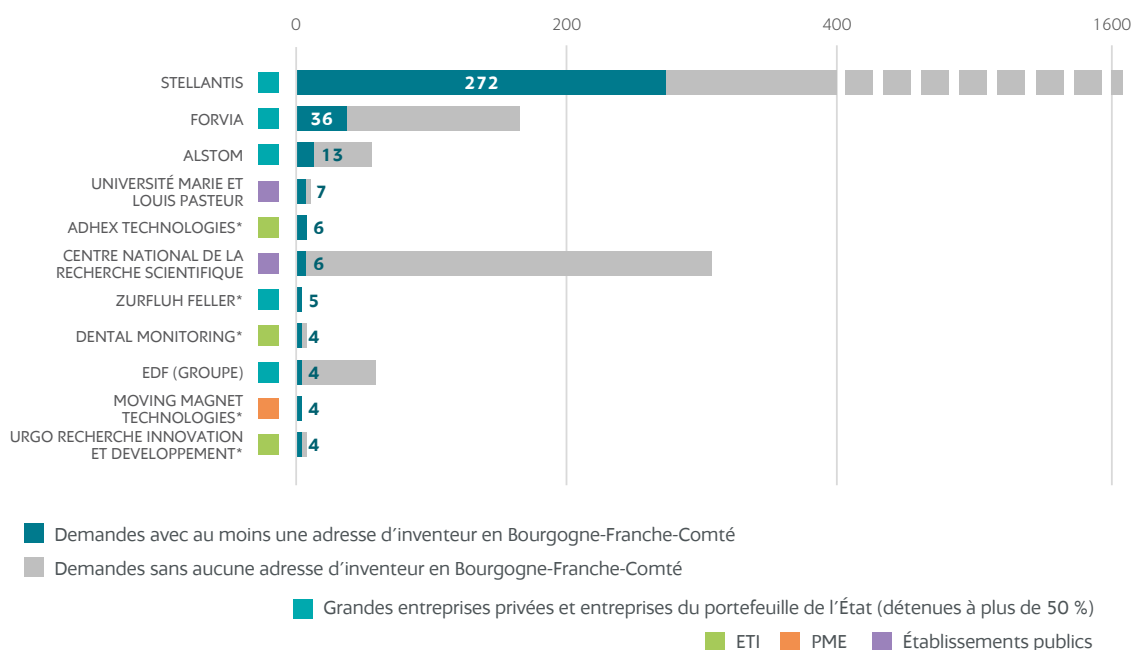
En 2024, 348 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Bourgogne-Franche-Comté.

Sur ces 348 demandes, 324, soit 93,1 % sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en baisse de

1,5 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 3,0 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : Les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 272 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Stellantis, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Bourgogne-Franche-Comté.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Stellantis occupe le premier rang (272 demandes) suivi de Forvia (56 demandes) et d'Alstom (13 demandes).

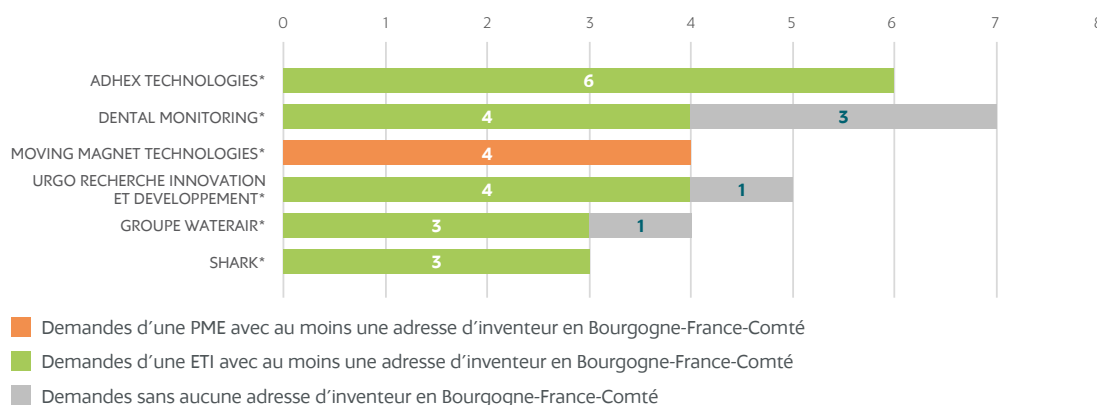
L'Université Marie et Louis Pasteur a succédé à la ComUE UBFC et à l'Université de Franche-Comté, qui ne figurent donc plus dans ce classement. C'est désormais l'Université Marie et Louis Pasteur qui y est présente, remplaçant l'Université de Franche-Comté classée l'an dernier. Par ailleurs, les ETI Adhex Technologies et Dental Monitoring, la grande entreprise EDF (Groupe) appartenant au portefeuille de l'État, ainsi que la PME Moving Magnet Technologies font leur entrée dans ce classement.



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : CLASSEMENT DES PRINCIPALES PME ET ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 6 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Adhex Technologies, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Bourgogne-Franche-Comté.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Moving Magnet Technologies est l'unique PME de ce classement des PME et ETI détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 avec au moins un inventeur domicilié en Bourgogne-Franche-Comté. Elle figurait dans l'édition précédente.

Comme dans l'édition 2023, on retrouve l'ETI Urgo Recherche Innovation et Développement dans ce même classement.



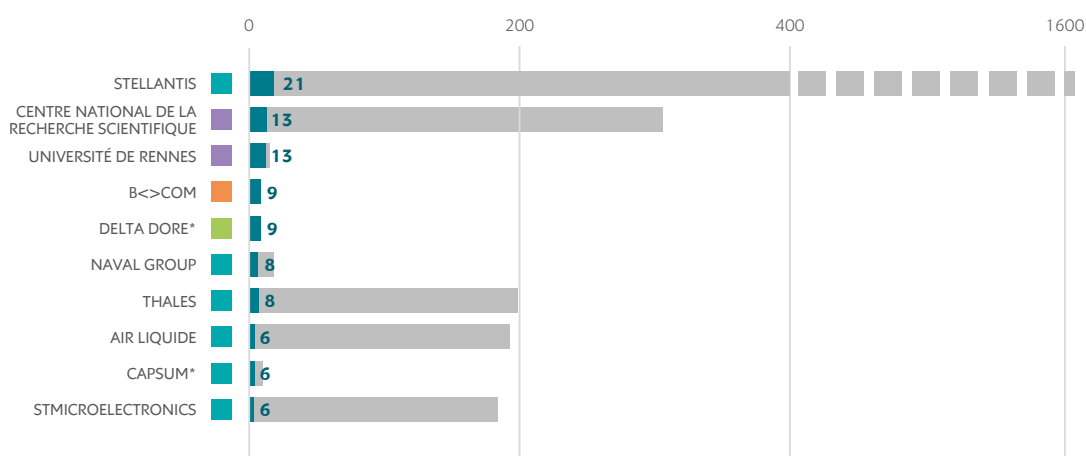
BRETAGNE

En 2024, 259 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Bretagne.

Sur ces 259 demandes, 221, soit 85,4 %, sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en baisse de 2,6 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 2,1 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

BRETAGNE : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Bretagne

■ Demandes sans aucune adresse d'inventeur en Bretagne

■ Grandes entreprises privées et entreprises du portefeuille de l'État (détenues à plus de 50 %)

■ ETI ■ PME ■ Établissements publics

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 21 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Stellantis, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Bretagne.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Stellantis occupe le premier rang (21 demandes) suivi du Centre national de la recherche scientifique et de l'université de Rennes *ex aequo* (13 demandes).

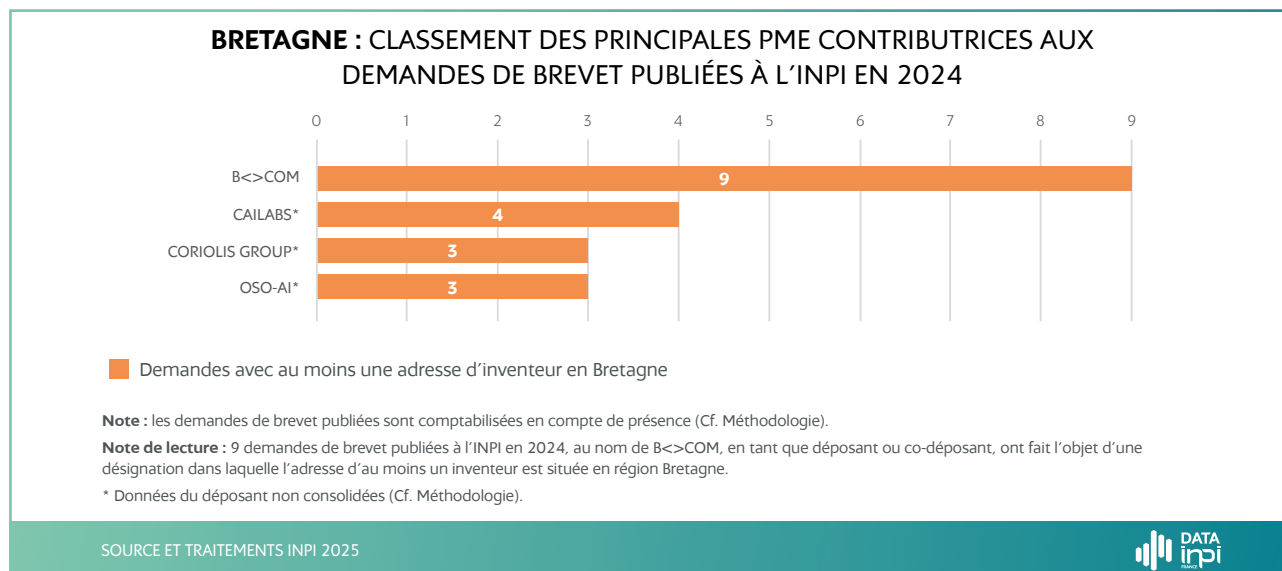
Les grandes entreprises Air Liquide et STMicroelectronics font leur entrée dans ce classement.

Bien que n'ayant aucun établissement en région Bretagne, la grande entreprise Capsum figure dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Bretagne.



BRETAGNE - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



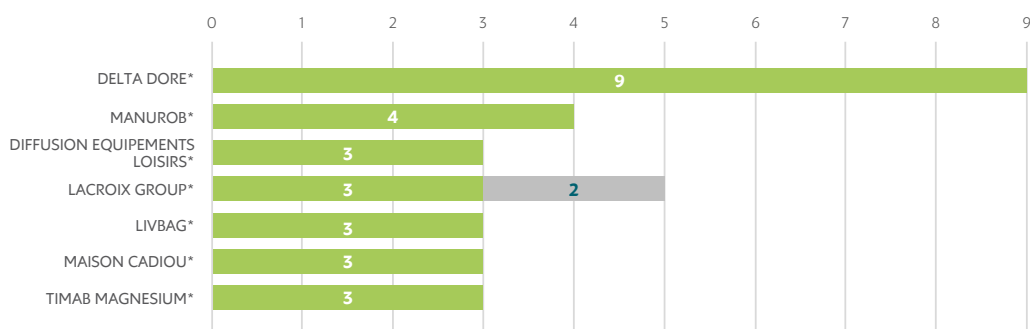
Comme dans les éditions précédentes, on retrouve l'institut de recherche technologique B<>COM en tête de classement des PME détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 en Bretagne. Oso-AI rejoint ce palmarès.

La totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des quatre PME de ce classement provient d'inventeurs localisés en Bretagne. Les volumes en Bretagne correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



BRETAGNE - SUITE

BRETAGNE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Bretagne

■ Demandes sans aucune adresse d'inventeur en Bretagne

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 9 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Delta Dore, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Bretagne.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Delta Dore est la seule ETI bretonne déjà présente dans ce classement l'an dernier à y figurer de nouveau en 2024. Elle occupe, cette année encore, la première place avec 9 demandes publiées à l'INPI en 2024.

À l'exception de Lacroix Group, toutes les demandes publiées à l'INPI en 2024 par les six autres ETI de ce classement proviennent d'inventeurs localisés en Bretagne. Les volumes en Bretagne correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



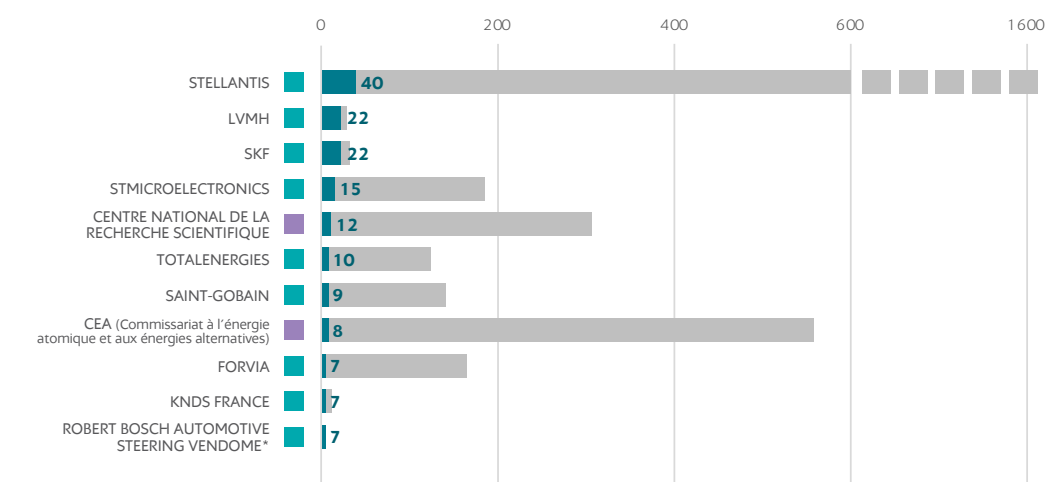
CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2024, 249 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Centre-Val de Loire.

Sur ces 249 demandes, 227, soit 91,0 % sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en hausse de 8,6 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 2,1 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

CENTRE-VAL DE LOIRE : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Centre-Val de Loire

■ Demandes sans aucune adresse d'inventeur en Centre-Val de Loire

■ Grandes entreprises privées

■ Établissements publics

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 40 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Stellantis, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Centre-Val de Loire.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Stellantis occupe le premier rang (40 demandes) suivi de LVMH et SKF *ex aequo* (22 demandes).

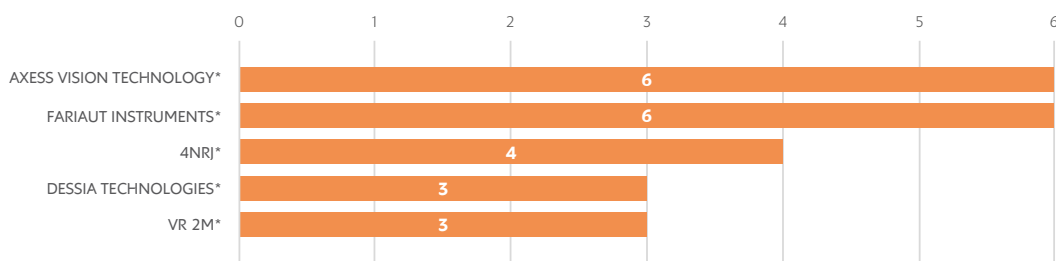
Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) et Robert Bosch Automotive Steering Vendome font leur entrée dans ce classement.



CENTRE-VAL DE LOIRE - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024

CENTRE-VAL DE LOIRE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES PME CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Centre-Val de Loire

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 6 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Axess Vision Technology, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Centre-Val de Loire.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



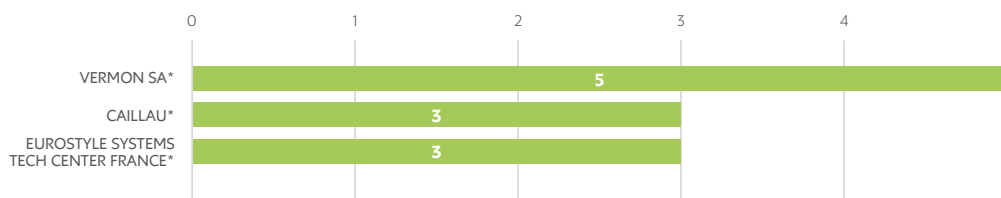
Axess Vision Technology est la seule PME déjà présente dans ce classement l'an dernier à y figurer de nouveau en 2024. Avec 6 demandes publiées à l'INPI en 2024, elle occupe cette année encore la première place du classement.

On constate que la totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des PME de ce classement provient d'inventeurs localisés en Centre-Val de Loire. Les volumes en Centre Val de Loire correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



CENTRE-VAL DE LOIRE - SUITE

CENTRE-VAL DE LOIRE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Centre-Val de Loire

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 5 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Vernon SA, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Centre-Val de Loire.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Caillau rejoint Vernon SA et Eurostyle Systems Tech Center France dans le classement des ETI détenant au moins trois demandes publiées à l'INPI en 2024 en Centre-Val de Loire.

On constate que la totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des ETI de ce classement provient d'inventeurs localisés en Centre Val de Loire. Les volumes en Centre Val de Loire correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



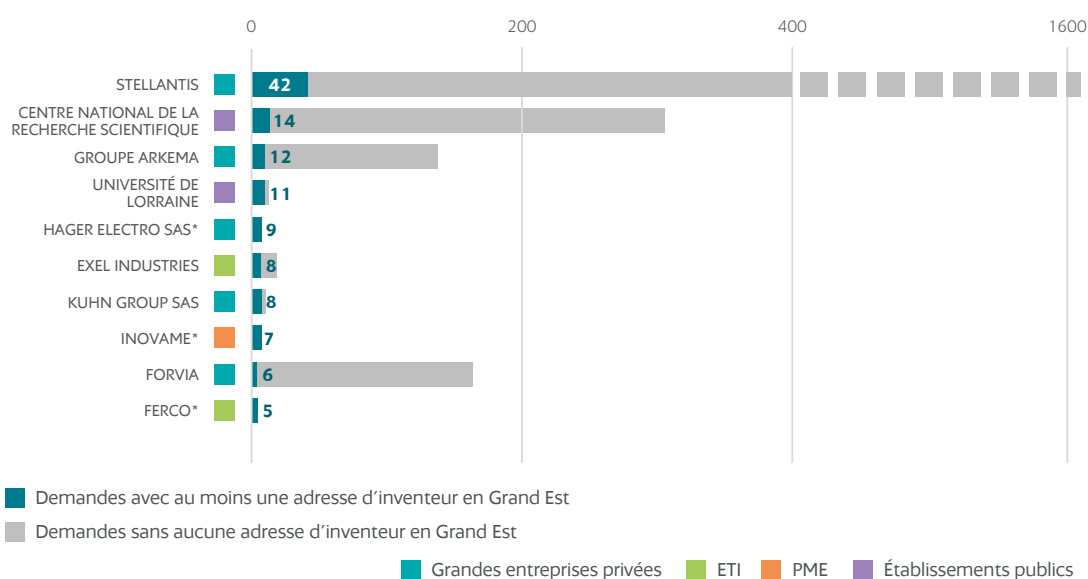
GRAND EST

En 2024, 309 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Grand Est.

Sur ces 309 demandes, 264, soit 85,3 % sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en baisse de 3,3 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 2,5 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

GRAND EST : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 42 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Stellantis, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Grand Est.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



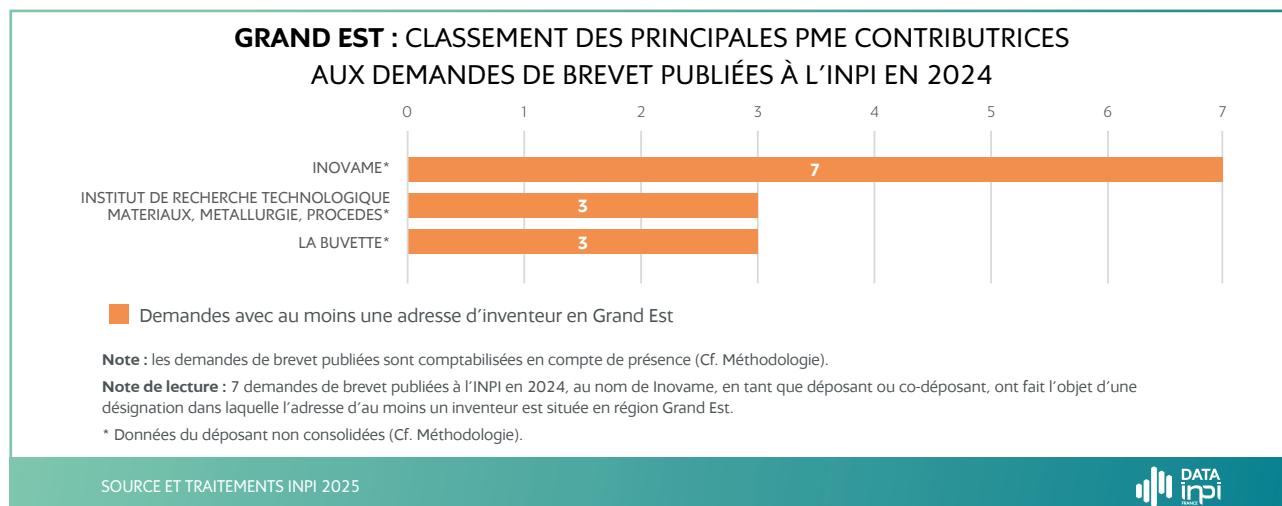
Stellantis occupe le premier rang (42 demandes) suivi du Centre national de la recherche scientifique (14 demandes) et de Groupe Arkema (12 demandes).

La PME Inovame et l'ETI Ferco font leur entrée dans ce classement.



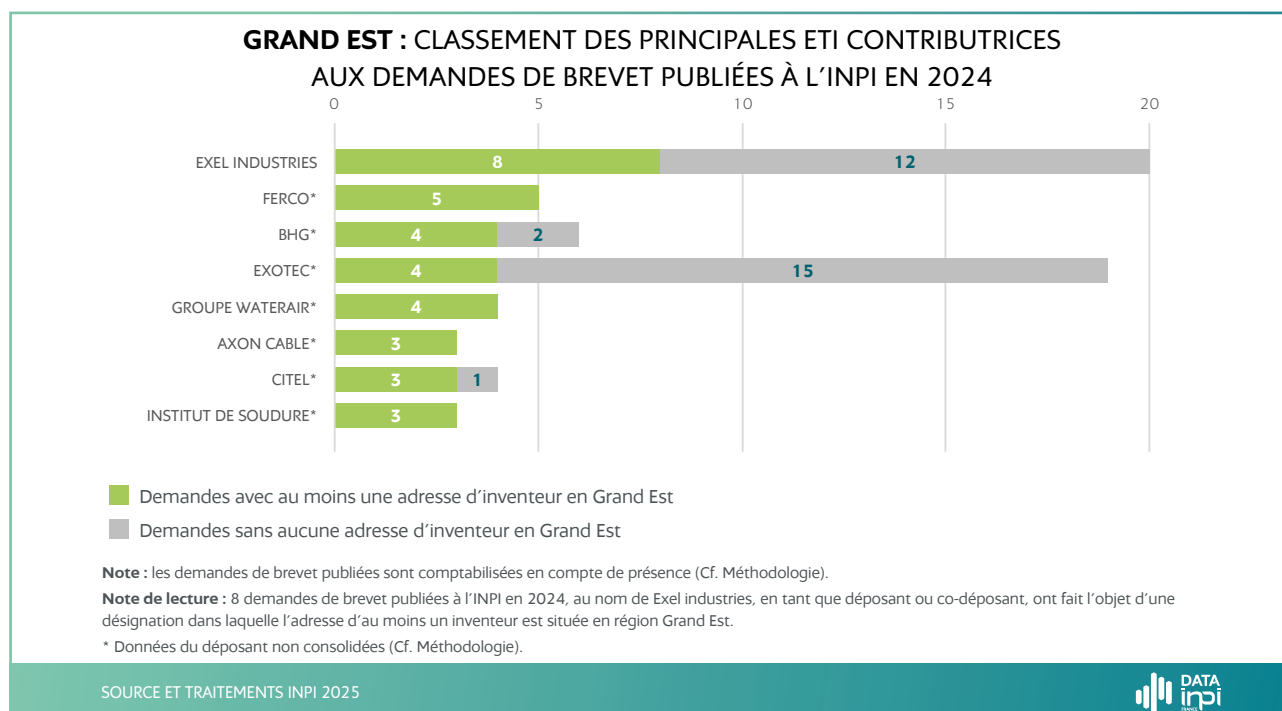
GRAND EST - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Les trois PME de ce palmarès des PME détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 dans le Grand Est n'y figuraient pas l'année passée.

La totalité de leurs demandes publiées à l'INPI en 2024 provient d'inventeurs localisés dans le Grand Est. Les volumes dans le Grand Est correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



EXEL Industries est la seule ETI⁵ déjà présente dans ce classement l'an dernier à y figurer de nouveau en 2024. Avec 8 demandes publiées à l'INPI en 2024 avec au

moins un inventeur dans le Grand Est, elle occupe cette année encore la première place du classement.

⁵ Bien que n'ayant aucun établissement en région Grand Est, l'ETI Exotec figure dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Grand Est.



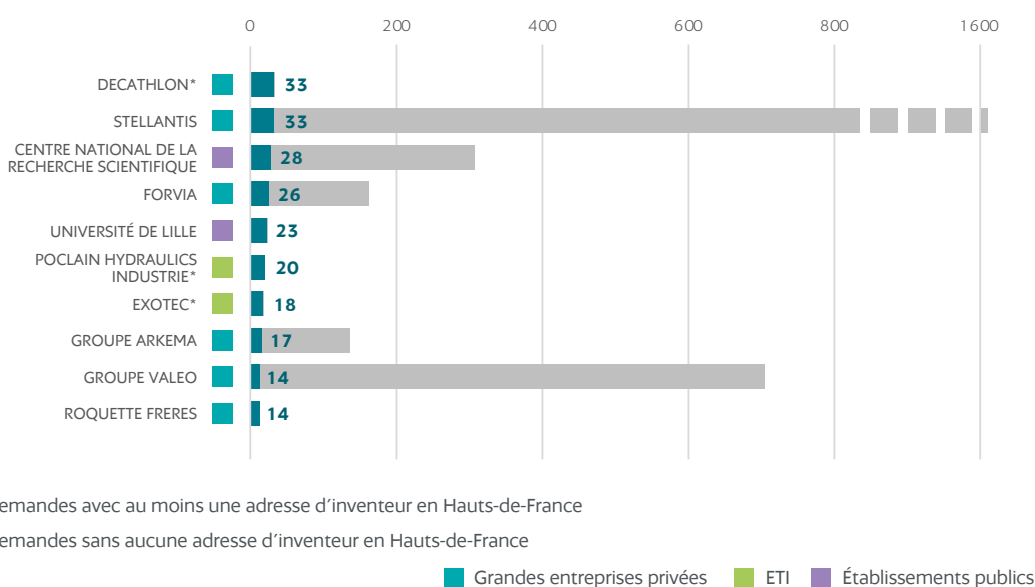
HAUTS-DE-FRANCE

En 2024, 374 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Hauts-de-France.

Sur ces 374 demandes, 349, soit 93,2 %, sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en baisse de 8,9 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 3,2 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

HAUTS-DE-FRANCE : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 33 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Decathlon, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Hauts-de-France.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



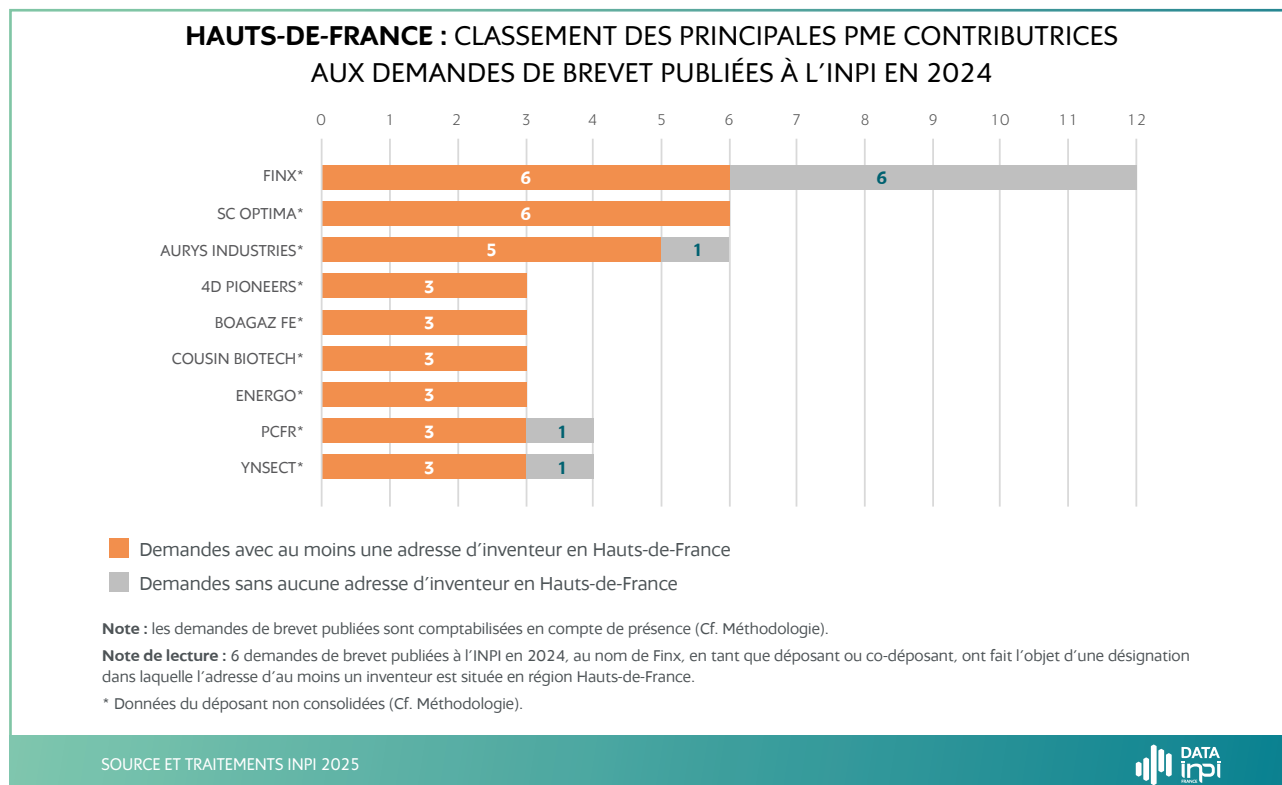
Decathlon et Stellantis sont ex æquo et occupent le premier rang avec 33 demandes comportant au moins un inventeur dans les Hauts-de-France, suivis du Centre national de la recherche scientifique (28 demandes) respectant ce même critère.

L'ETI Exotec est le seul déposant à faire son entrée dans ce classement.



HAUTS-DE-FRANCE - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



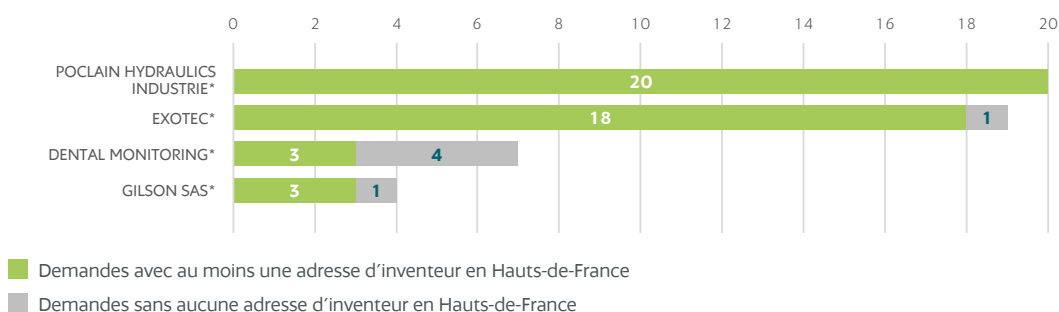
SC Optima est la seule PME déjà présente dans ce classement des PME⁶ détenant au moins trois demandes publiées à l'INPI avec au moins un inventeur domicilié dans les Hauts-de-France, à y figurer de nouveau en 2024.

⁶ Bien que n'ayant aucun établissement en région Hauts-de-France, les PME Finx, Aurys Industries, Boagaz FE, PCFR et Ynsect figurent dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Hauts-de-France.



HAUTS-DE-FRANCE - SUITE

HAUTS-DE-FRANCE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 20 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Poclairn Hydraulics Industrie, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Hauts-de-France.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Gilson SAS est la seule ETI à faire son entrée dans le classement⁷ des ETI détenant au moins trois demandes publiées à l'INPI en 2024 avec au moins un inventeur dans les Hauts-de-France.

⁷ Bien que n'ayant aucun établissement en région Hauts-de-France, l'ETI Dental Monitoring figure dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Hauts-de-France.



ÎLE-DE-FRANCE

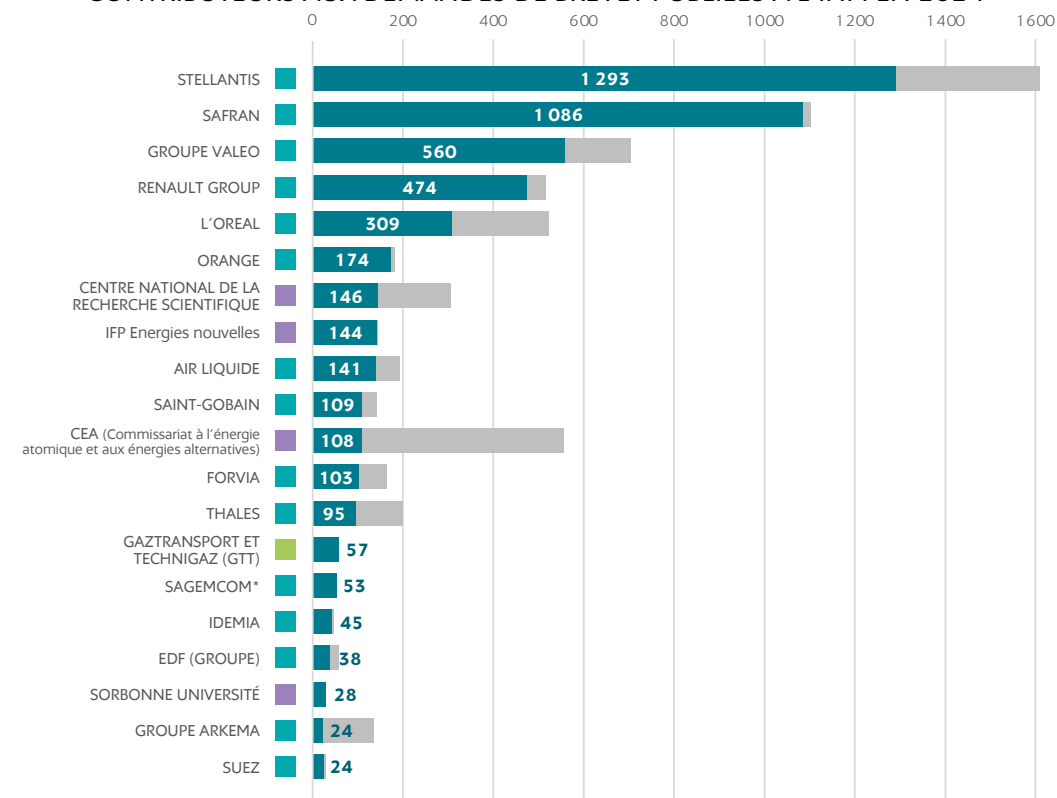
En 2024, 5 559 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Île-de-France.

Sur ces 5 559 demandes, 5 334, soit 95,9 % sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en

augmentation de 17,2 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 49,7 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

ÎLE-DE-FRANCE : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Île-de-France

■ Demandes sans aucune adresse d'inventeur en Île-de-France

■ ETI

■ Établissements publics

■ Grandes entreprises privées et entreprises du portefeuille de l'État (détenues à plus de 50 %)

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 1 293 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Stellantis, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Île-de-France.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Stellantis occupe le premier rang (1 293 demandes) suivi de Safran (1 086 demandes) et de Groupe Valeo (560 demandes).

Les établissements publics sont toujours bien représentés dans ce classement avec le Centre national de la recherche scientifique, IFP Energies nouvelles, le CEA

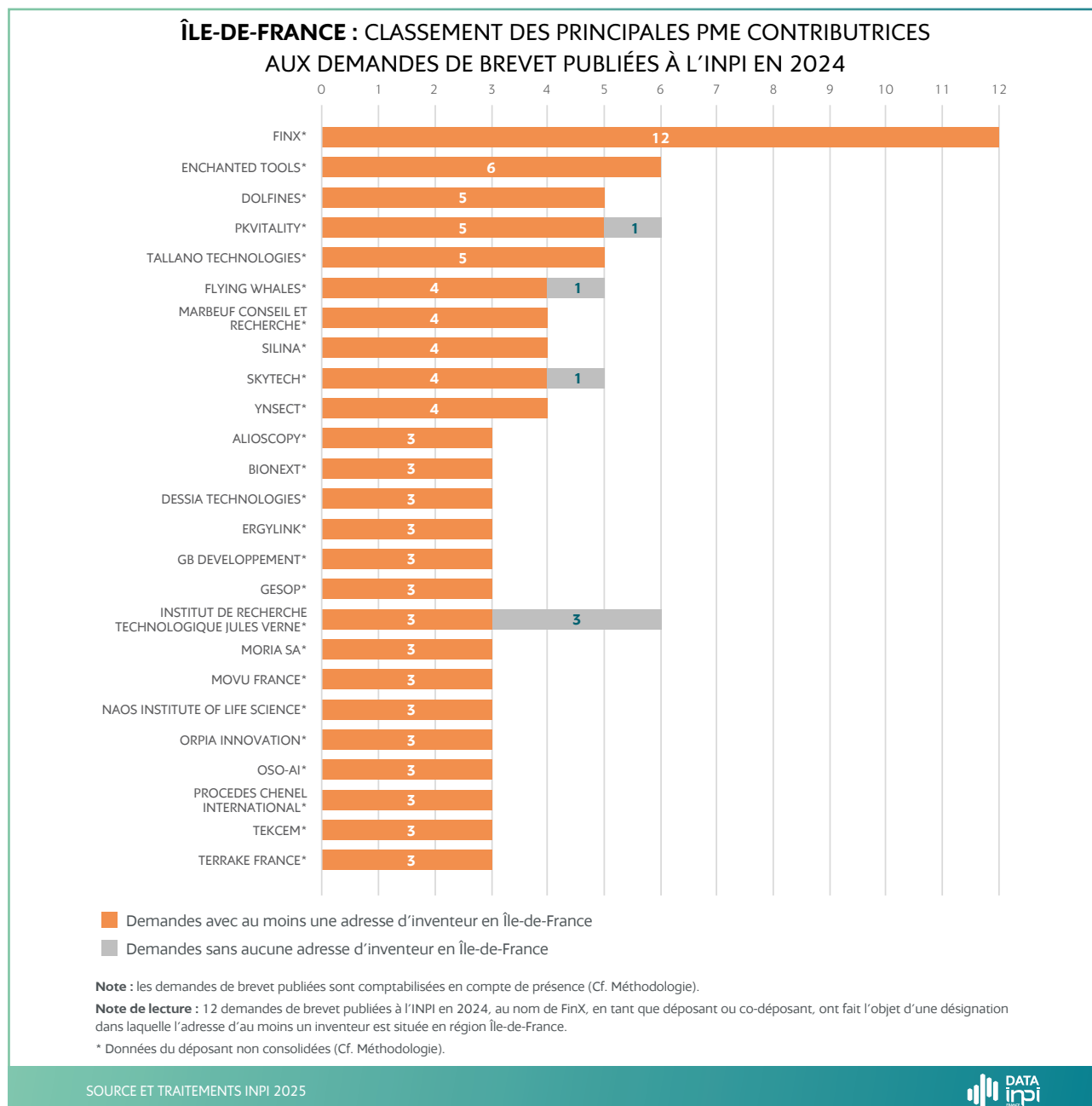
(Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies nouvelles) et Sorbonne Université.

Une ETI, Gaztransport et Technigaz (GTT), figure dans ce classement.

Sorbonne Université et les grandes entreprises Groupe Arkema et Suez font leur entrée dans ce classement.



FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Le tissu des PME innovantes est dense en Île-de-France : vingt-cinq PME⁸ figurent dans le classement des PME détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 avec au moins un inventeur domicilié en Île-de-France.

La totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des PME de ce classement provient d'inventeurs localisés en Île-de-France. Les volumes en Île-de-France correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.

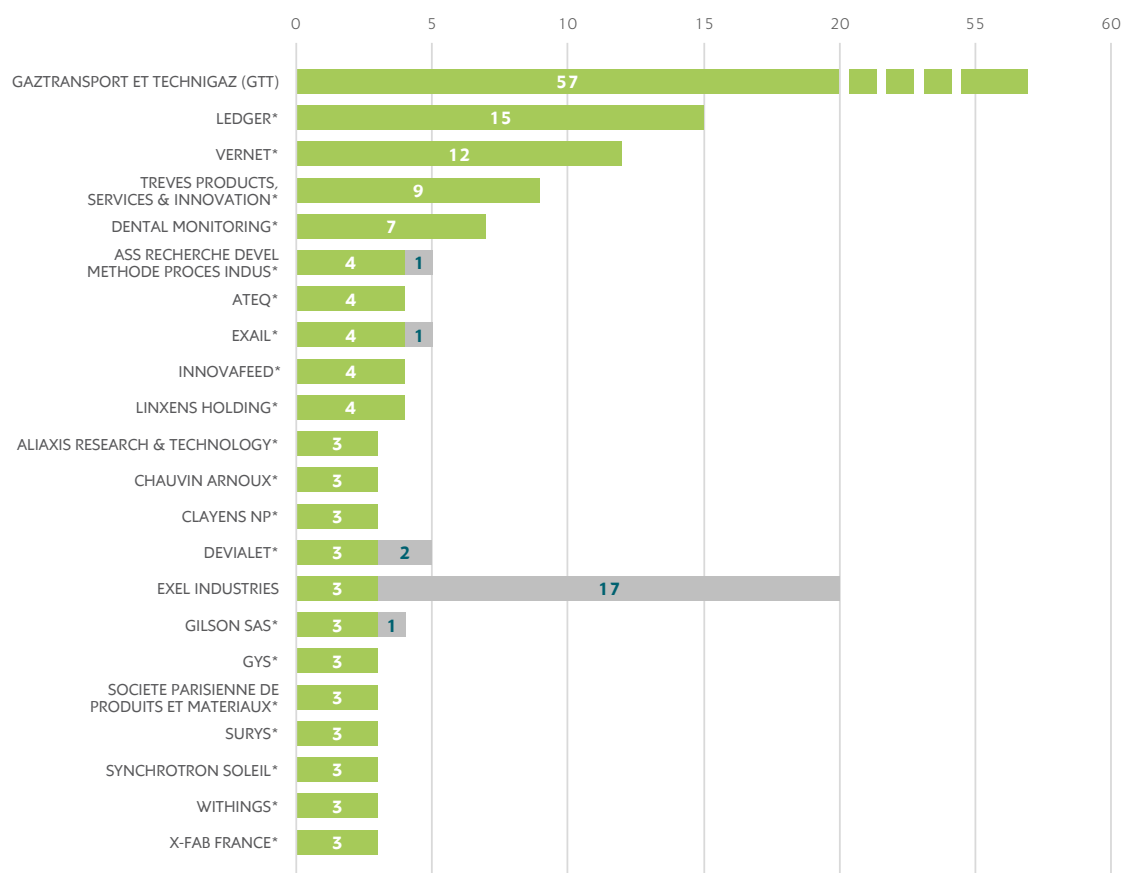
⁸ Bien que n'ayant aucun établissement en région Île-de-France,

- ▶ les PME Institut de recherche technologique Jules Verne et NAOS Institute of Life Science figurent dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Île-de-France ;
- ▶ les PME Bionext et OSO-AI y figurent en raison de co-dépôts avec au moins un déposant localisé en Île-de-France, selon l'adresse d'au moins un inventeur (IFP Energies nouvelles pour Bionext ainsi que Sorbonne Université, Assistance publique-Hôpitaux de Paris et INSERM pour OSO-AI).



ÎLE-DE-FRANCE - SUITE

ÎLE-DE-FRANCE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Île-de-France

■ Demandes sans aucune adresse d'inventeur en Île-de-France

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 57 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Gaztransport et Technigaz (GTT), en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Île-de-France.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Le tissu des ETI innovantes est dense en Île-de-France : vingt-deux ETI figurent dans le classement⁹ des ETI détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 avec au moins un inventeur domicilié en Île-de-France, avec Gaztransport et Technigaz (GTT) à la première place (57 demandes).

⁹ Bien que n'ayant aucun établissement en région Île-de-France,

- ▶ l'ETI GYS figure dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Île-de-France ;
- ▶ l'ETI Clayens NP y figure en raison de co-dépôts avec Safran Nacelles localisé en Île-de-France, selon l'adresse d'au moins un inventeur.



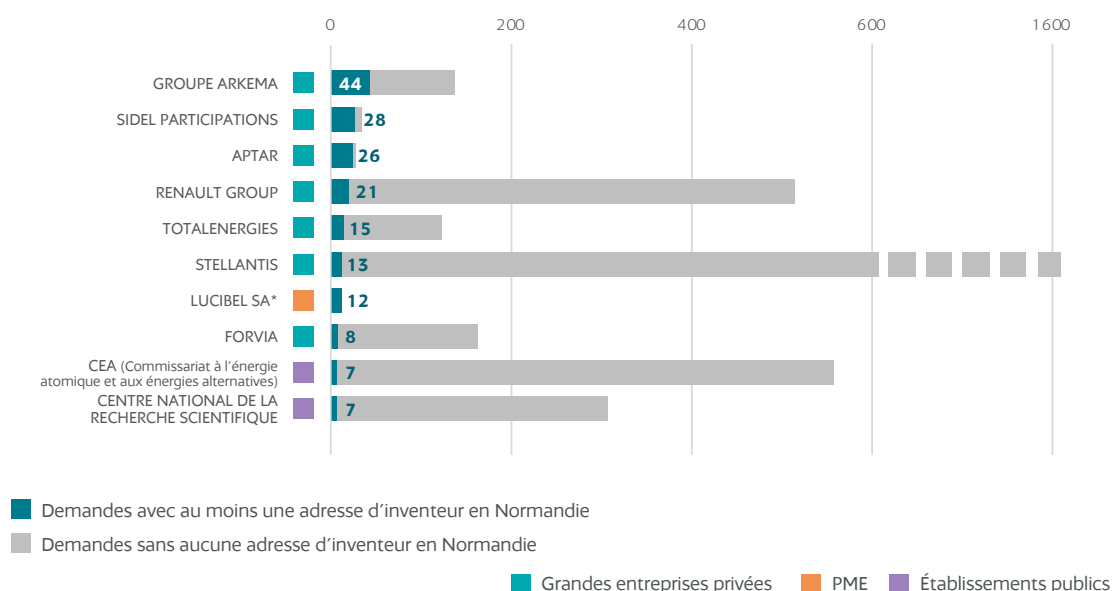
NORMANDIE

En 2024, 281 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Normandie.

Sur ces 281 demandes, 258, soit 91,9 %, sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en hausse de 16,7 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 2,4 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

NORMANDIE : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 44 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Groupe Arkema, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Normandie.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Groupe Arkema occupe le premier rang (44 demandes) suivi de Sidel Participations (28 demandes) et de Aptar (26 demandes).

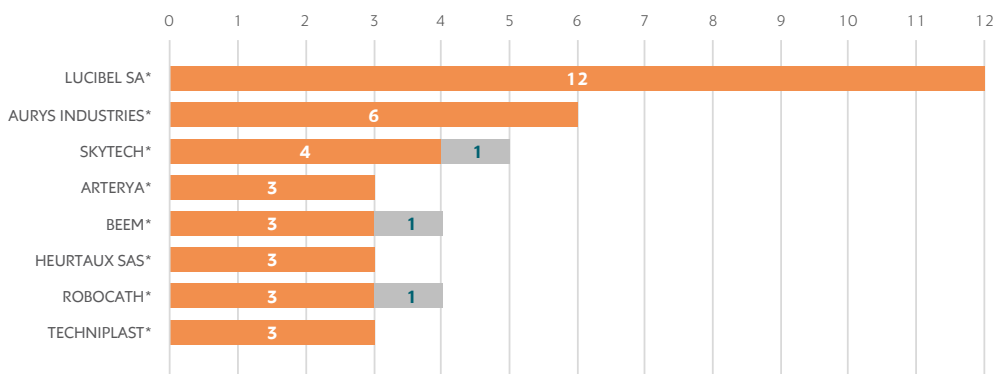
La PME Lucibel SA ainsi que le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) font leur entrée dans ce classement.



NORMANDIE - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024

NORMANDIE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES PME CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demands avec au moins une adresse d'inventeur en Normandie

■ Demands sans aucune adresse d'inventeur en Normandie

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 12 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Lucibel SA, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Normandie.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



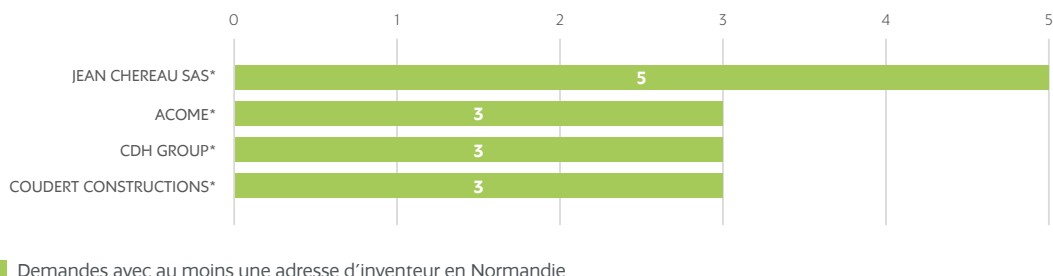
Robocath est la seule PME normande déjà présente dans ce classement des PME¹⁰ détenant au moins trois demandes publiées à l'INPI avec au moins un inventeur domicilié en Normandie, à y figurer de nouveau en 2024.

¹⁰ Bien que n'ayant aucun établissement en région Normandie, la PME BEEM figure dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés en Normandie.



NORMANDIE - SUITE

NORMANDIE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 5 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Jean Chereau SAS, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Normandie.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Jean Chereau SAS est la seule ETI normande déjà présente dans ce classement des ETI détenant au moins trois demandes publiées à l'INPI en Normandie, à y figurer de nouveau en 2024. Elle occupe, cette année encore, la première place avec 5 demandes publiées à l'INPI en 2024.

La totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des ETI de ce classement provient d'inventeurs localisés en Normandie. Les volumes en Normandie correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



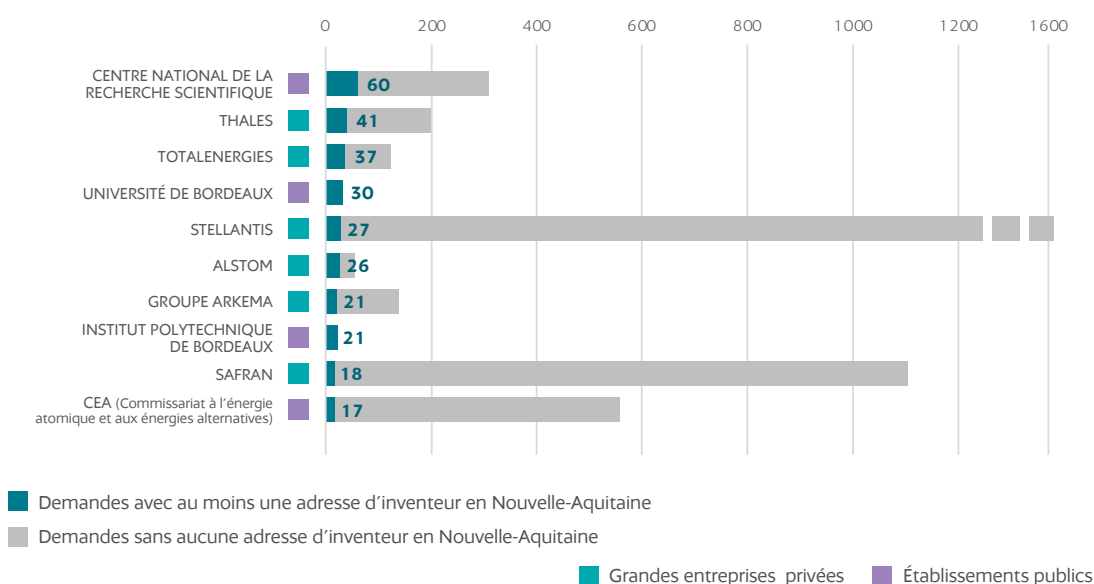
NOUVELLE-AQUITAINE

En 2024, 479 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Nouvelle-Aquitaine.

Sur ces 479 demandes, 420, soit 87,6 % sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en hausse de 1,2 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 3,9 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

NOUVELLE-AQUITAINE : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 60 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom du Centre national de recherche scientifique en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Nouvelle-Aquitaine.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Le Centre national de la recherche scientifique occupe le premier rang (60 demandes) suivi de Thales (41 demandes) et de TotalEnergies (37 demandes).

Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) fait son entrée dans ce classement.

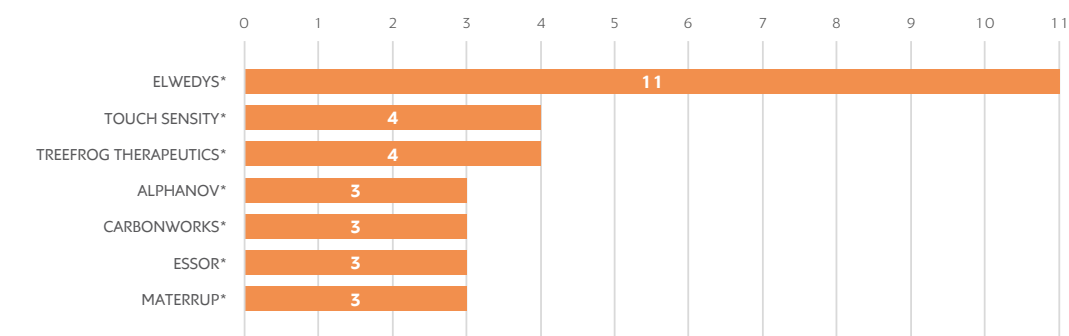
Les établissements publics, à savoir le Centre national de la recherche scientifique, l'université de Bordeaux, l'institut polytechnique de Bordeaux ainsi que le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), tiennent une place prépondérante dans ce palmarès régional, représentant 40 % des dix premiers acteurs.



NOUVELLE-AQUITAINE - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024

NOUVELLE-AQUITAINE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES PME CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Nouvelle-Aquitaine

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 11 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Elwedys, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Nouvelle-Aquitaine.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



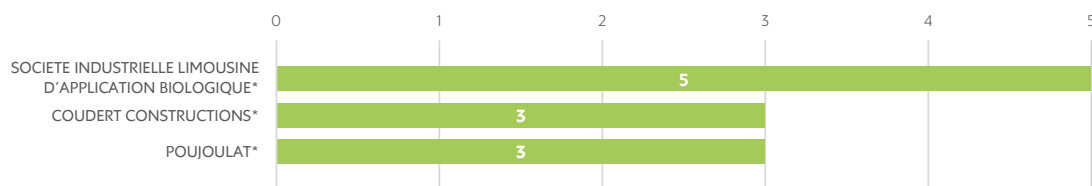
Sept PME néo-aquitaines, parmi lesquelles Treefrog Therapeutics et Materrup, déjà présentes dans ce classement l'an dernier, composent le palmarès des PME détenant au moins trois demandes de brevet publiées par l'INPI en 2024 en Nouvelle-Aquitaine.

L'ensemble des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 par ces PME est attribuable à des inventeurs localisés en Nouvelle-Aquitaine. Par conséquent, les volumes publiés dans cette région correspondent intégralement aux volumes publiés au niveau national pour ces acteurs de l'innovation.



NOUVELLE-AQUITAINE - SUITE

NOUVELLE-AQUITAINE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Nouvelle-Aquitaine

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 5 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Société Industrielle Limousine d'Application Biologique, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Nouvelle-Aquitaine.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Trois ETI néo-aquitaines, parmi lesquelles la société industrielle limousine d'application biologique, déjà présente dans ce classement l'an dernier, composent le palmarès des ETI détenant au moins trois demandes de brevet publiées par l'INPI en 2024 en Nouvelle-Aquitaine.

L'ensemble des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 par ces ETI est attribuable à des inventeurs localisés en Nouvelle-Aquitaine. Par conséquent, les volumes publiés dans cette région correspondent intégralement aux volumes publiés au niveau national pour ces acteurs de l'innovation.



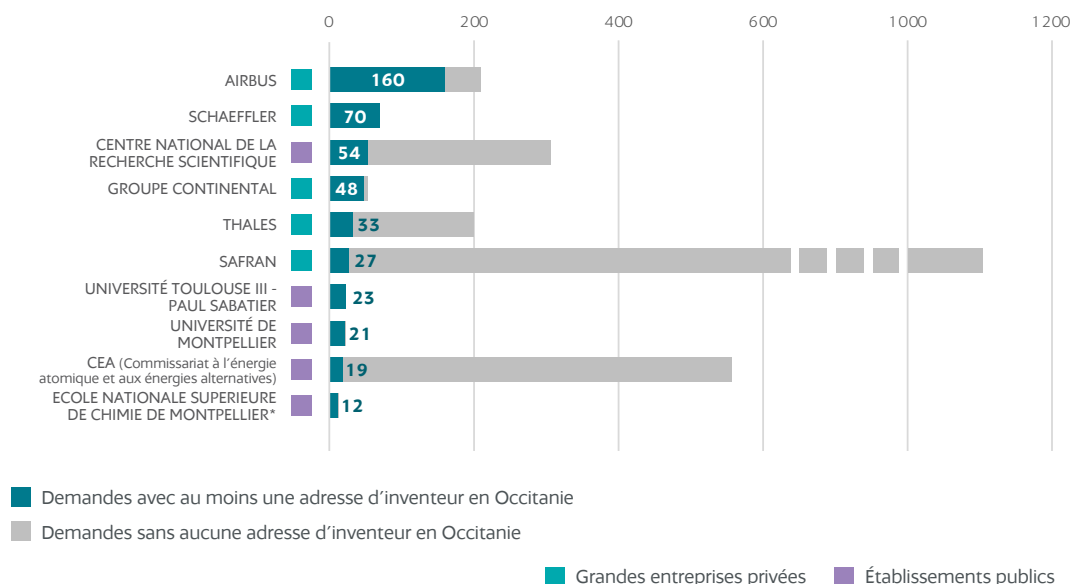
OCCITANIE

En 2024, 708 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Occitanie.

Sur ces 708 demandes, 625, soit 88,3 % sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en baisse de 8,5 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 5,8 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

OCCITANIE : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 160 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Airbus en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Occitanie.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Airbus occupe le premier rang (160 demandes) suivi de Schaeffler¹¹ (70 demandes) et du Centre national de la recherche scientifique (54 demandes).

Les acteurs de ce classement 2024 sont les mêmes que ceux en 2023, à l'exception de la sortie de l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace.

Les établissements publics, à savoir le Centre national de la recherche scientifique, l'université Toulouse III - Paul Sabatier, l'université de Montpellier, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) et l'école nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM), tiennent une place prépondérante dans ce palmarès régional, représentant la moitié des dix premiers acteurs.

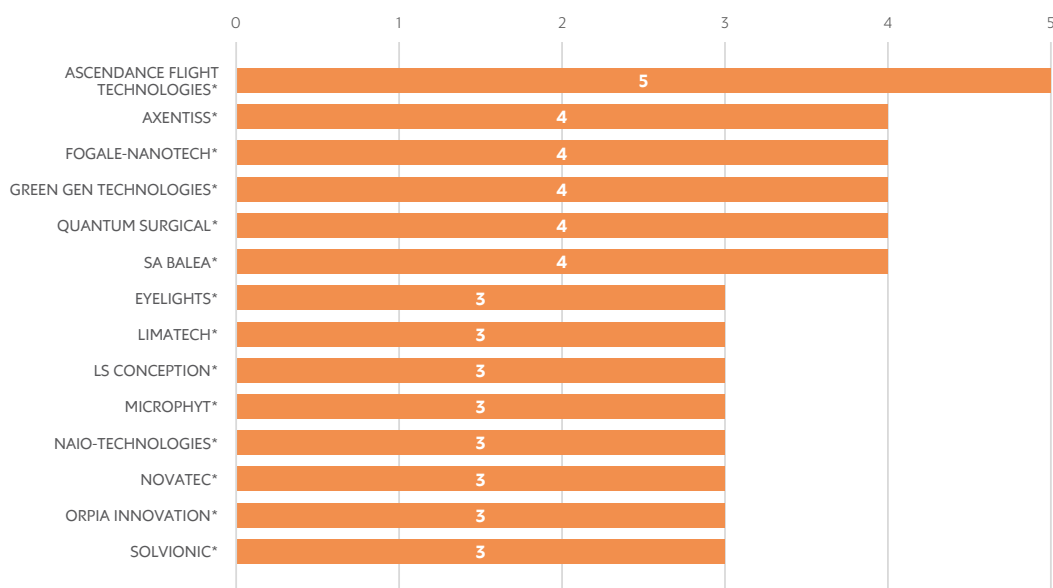
¹¹ En novembre 2024, Schaeffler a fusionné avec Vitesco Technologies, présent dans le classement en 2023.



OCCITANIE - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024

OCCITANIE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES PME CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes d'une PME avec au moins une adresse d'inventeur en Occitanie

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 5 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Ascendance Flight Technologies en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Occitanie.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Quatorze PME constituent ce palmarès des PME détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 en Occitanie. Ascendance Flight Technologies en est la première avec 6 demandes.

La totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des PME de ce classement provient d'inventeurs localisés en Occitanie. Les volumes en Occi-

tanie correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.

En Occitanie, aucune ETI ne compte au moins trois demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 avec au moins un inventeur domicilié dans la région.



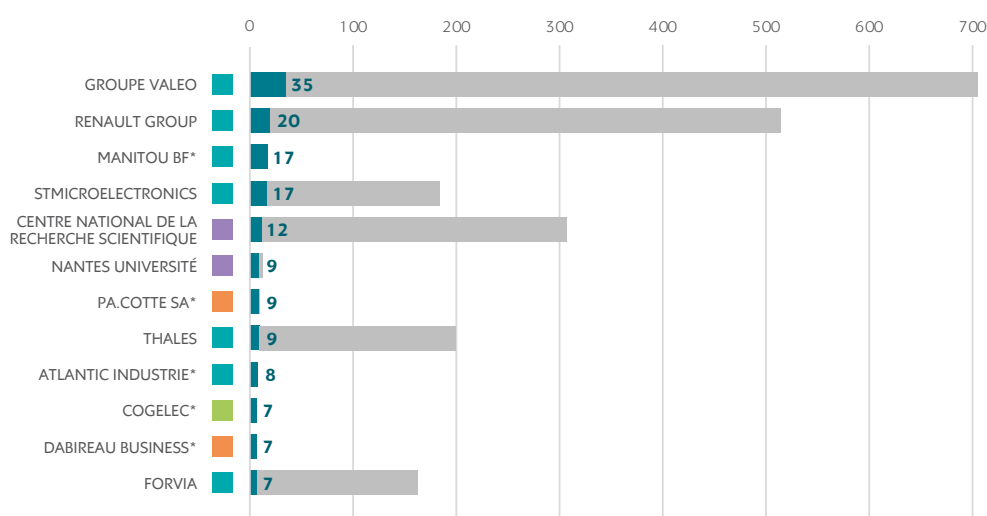
PAYS DE LA LOIRE

En 2024, 390 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Pays de la Loire.

Sur ces 390 demandes, 369, soit 94,6 % sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en baisse de 2,9 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 3,4 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

PAYS DE LA LOIRE : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Pays de la Loire

■ Demandes sans aucune adresse d'inventeur en Pays de la Loire

■ Grandes entreprises privées

■ ETI

■ PME

■ Établissements publics

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 35 demandes publiées à l'INPI en 2024, au nom de Groupe Valeo en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Pays de la Loire.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Groupe Valeo occupe le premier rang (35 demandes) suivi de Renault Group (20 demandes) et de Manitou BF et STMicroelectronics ex aequo (17 demandes).

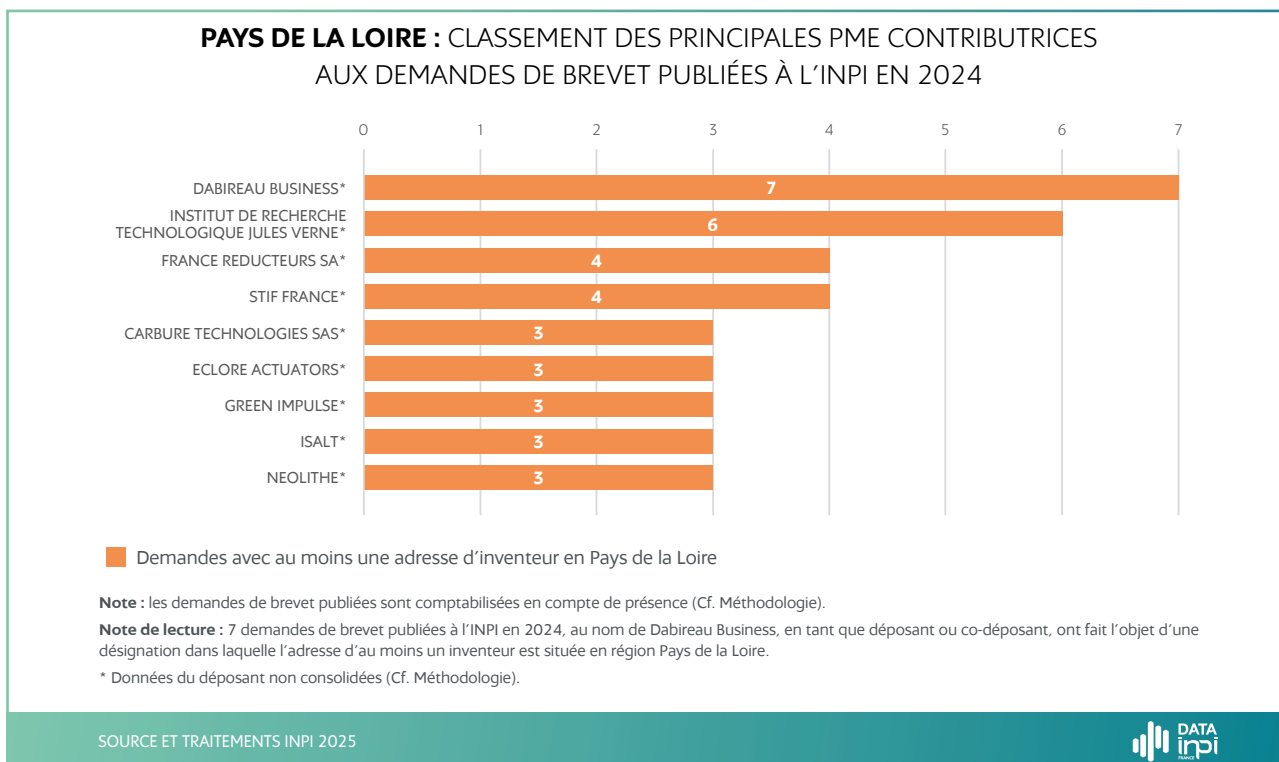
Les grandes entreprises Atlantic Industrie et Forvia, la PME Dabireau Business et l'ETI Cogelec font leur entrée dans ce classement.

Bien qu'aucun établissement ne soit implanté en région Pays de la Loire, la grande entreprise Forvia figure dans ce classement du fait de la présence d'au moins l'un des inventeurs désignés dans cette région.



PAYS DE LA LOIRE - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Dabireau Business se place en tête du classement des PME ayant déposé au moins trois demandes de brevets publiées à l'INPI en 2024 en Pays de la Loire, avec un total de sept demandes..

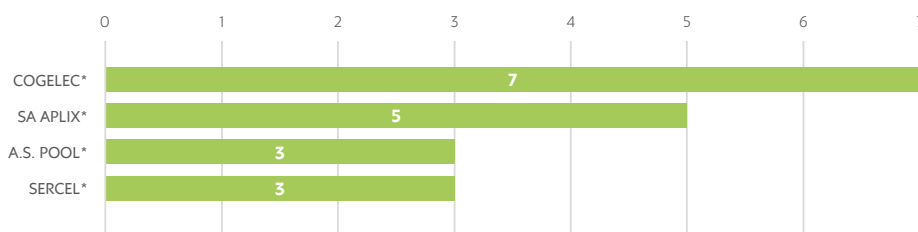
L'institut de recherche technologique Jules Verne remplit les conditions de catégorisation des PME.

La totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des PME de ce classement provient d'inventeurs localisés en Pays de la Loire. Les volumes en Pays de la Loire correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



PAYS DE LA LOIRE - SUITE

PAYS DE LA LOIRE : CLASSEMENT DES PRINCIPALES ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Pays de la Loire

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 7 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Cogelec, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Pays de la Loire.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Quatre ETI constituent ce palmarès des ETI détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 en Pays de la Loire. SA Aplix et Sercel y font leur entrée.

La totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des ETI de ce classement provient d'inventeurs localisés en Pays de la Loire. Les volumes en Pays de la Loire correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



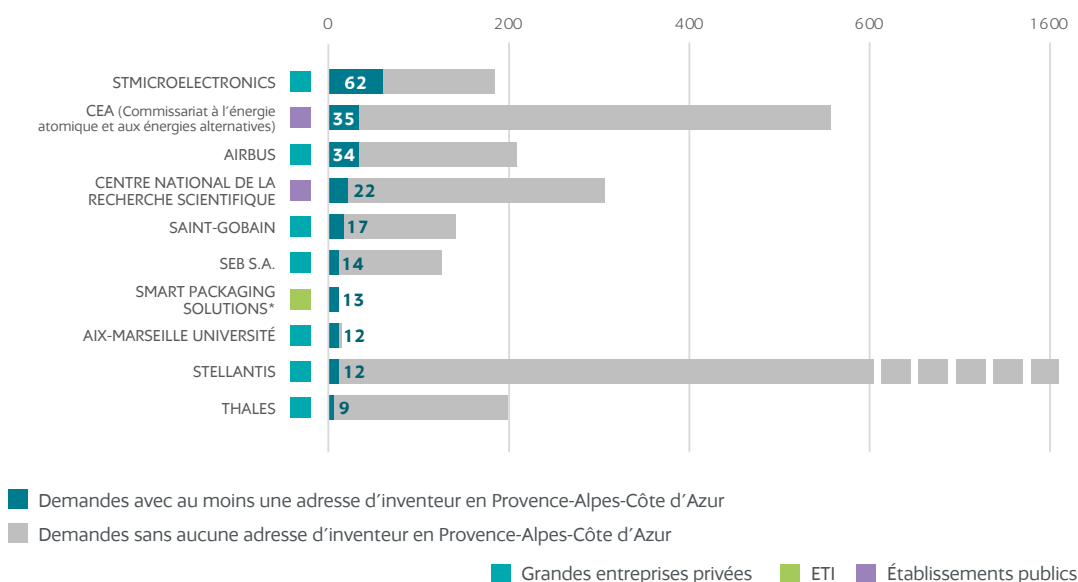
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En 2024, 457 demandes de brevet publiées à l'INPI proviennent de déposants dont au moins un inventeur est localisé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sur ces 457 demandes, 373, soit 81,6 % sont déposées par des personnes morales. Ce volume est en baisse de 11,2 % par rapport à l'année 2023.

Ces demandes représentent 3,5 % des demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024 provenant de personnes morales dont au moins un inventeur a une adresse en France.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : CLASSEMENT DES PRINCIPAUX DÉPOSANTS, PERSONNES MORALES, CONTRIBUTEURS AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 62 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de STMicroelectronics en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



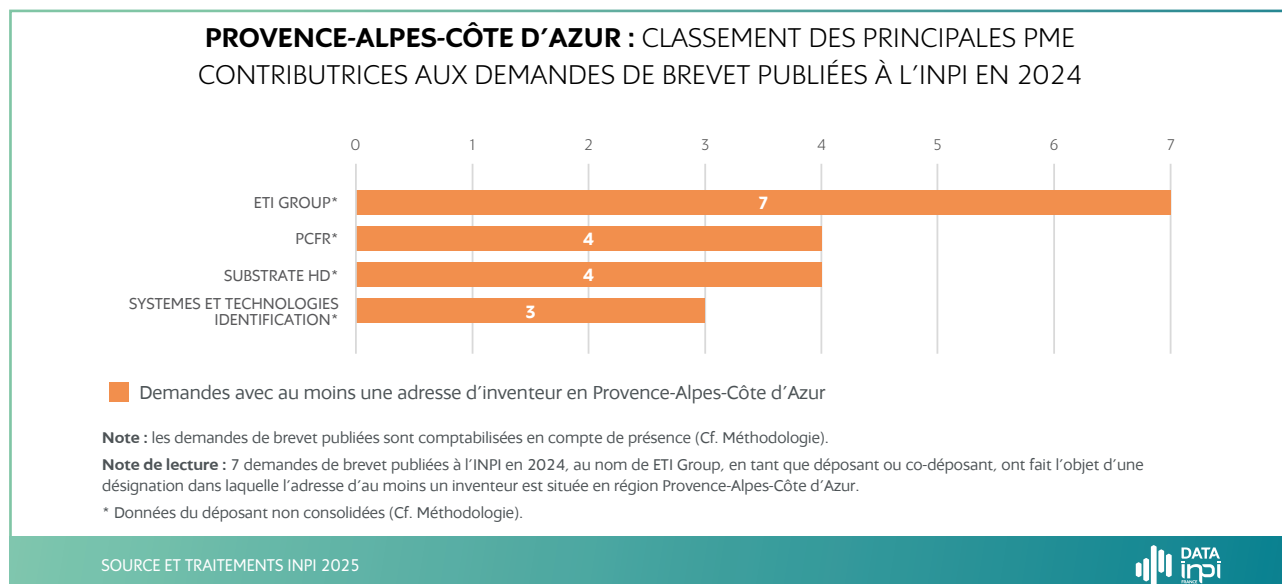
STMicroelectronics occupe le premier rang (62 demandes) suivi du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) (35 demandes) et de Airbus (34 demandes).

Les grandes entreprises SEB S.A. et l'ETI Smart Packaging Solutions font leur entrée dans ce classement.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - SUITE

FOCUS PME ET ETI FRANÇAISES CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



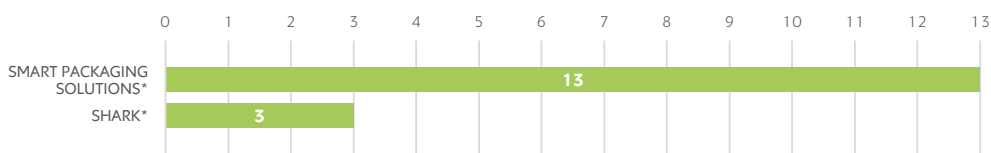
Quatre PME figurent dans ce palmarès des PME détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des PME de ce classement provient d'inventeurs localisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les volumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - SUITE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : CLASSEMENT DES PRINCIPALES ETI CONTRIBUTRICES AUX DEMANDES DE BREVET PUBLIÉES À L'INPI EN 2024



■ Demandes avec au moins une adresse d'inventeur en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Note : les demandes de brevet publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note de lecture : 13 demandes de brevet publiées à l'INPI en 2024, au nom de Smart Packaging Solutions, en tant que déposant ou co-déposant, ont fait l'objet d'une désignation dans laquelle l'adresse d'au moins un inventeur est située en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2025



Deux ETI, une figurant l'an passé Smart Packaging Solutions et une entrée Shark, figure dans ce classement des ETI détenant au moins 3 demandes publiées à l'INPI en 2024 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La totalité des portefeuilles de demandes publiées à l'INPI en 2024 des ETI de ce classement provient d'inventeurs localisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les volumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur correspondent par conséquent, pour ces acteurs de l'innovation, aux volumes publiés en 2024, toutes régions confondues.

PROCÉDURES

Les palmarès par région des déposants de brevets à l'INPI prennent en compte uniquement les demandes de brevet déposées à l'INPI, par la voie nationale.

Ainsi, dans ces palmarès, les demandes européennes et les demandes PCT visant une protection sur le territoire français ne sont pas prises en compte.

DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI

Les palmarès par région des déposants de brevets à l'INPI portent sur le nombre de demandes de brevet publiées pendant l'année de référence y compris les certificats d'utilité¹². S'agissant de demandes publiées en 2024, il s'agit de demandes déposées entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023. Ces palmarès portent sur les personnes morales.

CONSOLIDATION ET HARMONISATION

L'INPI consolide par groupes : il prend contact avec les principaux déposants et procède à l'agrégation des différentes entités sur la base des déclarations des déposants.

En l'absence d'informations sur la consolidation, l'INPI procède à une harmonisation du nom du déposant, c'est à dire à une agrégation des entités au nom identique ou quasi-identique (tiret, accentuation...).

PERSONNE MORALE

Les bases de données sur les brevets permettent de repérer la nature morale ou physique du déposant. Les personnes morales comprennent les entreprises privées (PME, ETI et grandes entreprises) mais aussi les entreprises du portefeuille de l'État (uniquement détenues à plus de 50 % par l'État) et les établissements publics.

PME

La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Par abus de langage dans cette étude, les PME relèvent du secteur privé.

Cette catégorie comprend notamment les instituts de recherche technologique¹³.

ETI

Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.

Par abus de langage dans cette étude, les ETI relèvent du secteur privé.

GRANDE ENTREPRISE

Une grande entreprise est une entreprise qui satisfait au moins une des deux conditions suivantes :

- Avoir au moins 5 000 salariés ;
- Avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan.

Par abus de langage dans cette étude, les grandes entreprises relèvent du secteur privé.

¹² Voir : <https://www.inpi.fr/realiser-demarches/propriete-intellectuelle/se-preparer-au-depot-de-brevet>

¹³ Voir : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-instituts-de-recherche-technologique-irt-46411>

ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Les entreprises du portefeuille de l'État, uniquement détenues à plus de 50 %, sont repérées dans l'annexe 1 (participations directes de l'État) du rapport d'activité de l'agence des participations de l'État¹⁴.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

L'INPI recourt à la variable « catégorie juridique » à vocation inter-administrative de l'INSEE¹⁵ et des articles R322-1 à R327-1 du Code de la recherche¹⁶.

Les sous-catégories en sont les suivantes :

- ▶ Établissements d'enseignement public
- ▶ Établissements publics à caractère industriel et commercial - EPIC
- ▶ Établissements publics nationaux à caractère administratif - EPA
- ▶ Établissements publics à caractère scientifique et technologique - EPST
- ▶ Collectivités territoriales
- ▶ Établissements publics de santé
- ▶ Organismes internationaux
- ▶ Autres types d'établissements publics.

ADRESSE DES INVENTEURS

La répartition par région est effectuée selon l'adresse de résidence des inventeurs.

L'analyse des volumes de brevets par l'adresse des inventeurs présente l'avantage d'atténuer les effets de la centralisation des dépôts au niveau des sièges sociaux ou des administrations centrales.

L'utilisation des adresses d'inventeurs déclarées par les déposants permet d'identifier la provenance géographique des inventeurs et de mieux appréhender le lien réel entre la réalisation de l'invention et l'importance de la propriété industrielle de la région considérée.

Nous recourons :

- ▶ Au compte fractionnaire au sein d'une même région : les contributions de chaque déposant au sein d'une même région sont fractionnées pour obtenir des sommes égales à 100 % sur l'ensemble des déposants.
- ▶ Au compte de présence pour les demandes de brevet entre différentes régions : dans le cas où de multiples inventeurs sont désignés dans deux régions distinctes, la même demande sera comptée pour une dans la première région et également pour une dans la seconde. Il convient donc de ne pas additionner les volumes de demandes mentionnés dans les différents palmarès régionaux.

Pour apporter un complément d'information, le nombre de demandes publiées au niveau national (hors la région étudiée) a été ajouté en gris dans les classements régionaux. Ainsi, pour obtenir le portefeuille d'un déposant en demandes publiées à l'INPI en 2024, il convient d'additionner le nombre référant au niveau national hors région (en gris) et le nombre référant à la région (en couleurs).

¹⁴ Voir : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/agence-participations-etat/Documents/Rapports-de-l-Etat-actionnaire/2024/ra-ape-2024.pdf?v=1737556929

¹⁵ Voir : <https://www.insee.fr/fr/information/1972043> et <https://www.insee.fr/fr/information/2028129>

¹⁶ Voir : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071190/LEGISCTA000048770276/#LEGISCTA000048770276



www.inpi.fr



statsdatapi@inpi.fr



INPI Direct

+33 (0)1 56 65 89 98



L'INPI près de chez vous
liste et adresses sur
www.inpi.fr ou INPI Direct



INPI France